



HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

Date d'émission: 18/02/2013

Date de révision: 14/01/2013

Remplace la fiche: 20/06/2012

Version:3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial du produit : HURRICANE
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel
Utilisation de la substance/mélange : Adjuvant homologué pour bouillie insecticides/fongicides/ herbicides

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SDP
2 rue des Tilleuls
02320 PINON - FRANCE
T +33 (0)3 23 80 10 18 - F +33 (0)3 23 80 21 66
www.s-d-p.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : ORFILA Tél : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

R10

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Phrases R : R10 - Inflammable.
Phrases-S : S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S37 - Porter des gants appropriés.
S41 - En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer la fumée.
Phrases extra : SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via des systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de fermes ou des routes)
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
méthanol	(n°CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6 (Numéro index) 603-001-00-X	1 - 2	F; R11 T; R23/24/25 T; R39/23/24/25

HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
méthanol	(n°CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6 (Numéro index) 603-001-00-X	(20 =< C) T;R23/24/25 (3 =< C < 20) Xn;R20/21/22 (10 =< C) T;R39/23/24/25 (3 =< C < 10) Xn;R68/20/21/22	
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
méthanol	(n°CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6 (Numéro index) 603-001-00-X	1 - 2	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Oral), H301 STOT SE 1, H370
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
méthanol	(n°CAS) 67-56-1 (Numéro CE) 200-659-6 (Numéro index) 603-001-00-X	(10 =< C) STOT SE 1, H370 (3 =< C < 10) STOT SE 2, H371	
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
éthanol	(n°CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5	10 - 25	F; R11
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
éthanol	(n°CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225

Textes des phrases R,-H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Ce produit est inflammable.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
- Réactivité : Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Gants.

HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

Procédures d'urgence : Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Délimiter la zone de danger. Ni flammes nues ni étincelles.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour rétention : Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés.

Procédés de nettoyage : Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sections 8 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir l'emballage bien fermé.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Agent oxydant.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.
Stocker à l'abri du gel (Température > -5°C)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (67-56-1)		
France	VLE (mg/m ³)	9500 mg/m ³
France	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Méthanol (64-17-5)		
France	VLE (mg/m ³)	9500 mg/m ³
France	VME (mg/m ³)	260 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Foncée
Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 8 - 9
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : 78 °C
Point d'éclair : 27 °C
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: 59 hPa
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 0,96 g/cm ³
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 100 - 200 cP
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Formation de CO et de CO₂ en cas de combustion.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisations.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit vigoureusement avec les oxydants forts et les acides.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas chauffer le produit.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables lors d'un incendie.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Irritation	: Non classé
Corrosivité	: Non classé
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux réglementations de sécurité locales nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
Description document de transport : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Ethanol), 3, III, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3
Étiquettes de danger (ONU) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 30
Code de classification (ONU) : F1
Panneaux oranges :



Special provision (ADR) : 274, 601, 640E
Catégorie de transport (ADR) : 3
Code de restriction concernant les tunnels : D/E
Quantités limitées (ADR) : 5L
Quantités exceptées (ADR) : E1
Code EAC : •3YE

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

HURRICANE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°453/2010

SECTION 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Flam. Liq. 3

H226

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (dermique) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 3
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables Catégorie 2
STOT SE 1	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 1
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H331	Toxique par inhalation
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes
R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R39/23/24/25	Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
F	Facilement inflammable
T	Toxique

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Les informations contenues dans cette fiche de sécurité proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.